

Comité de direction

p.a. Administration communale

Rue du Collège 14

1372 Bavois

tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42

e-mail : greffe@bavois.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 19 août 2021

Préavis n° : 01/21 Budget de fonctionnement pour l'année 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Conformément à l'article 30 des statuts, le budget doit être adopté 3 mois avant le début de l'exercice, soit au 30 septembre de chaque année.

Le Comité de direction soumet au Conseil intercommunal le budget de fonctionnement 2022, établi sur la base des éléments connus à la même date.

2. Commentaires

- 500.3001 Conseil intercommunal : légère augmentation due à un nombre plus élevé de séances de commission, notamment en lien avec les constructions futures.
- 500.3002 Comité de direction : retour à un rythme de séances tel qu'avant COVID. Augmentation des heures de vacations qui passent de 140 à 200 par semestre, soit un montant de CHF 6'000.-.
- 501.3110 Hébergement et licences : acquisition de Crésus Cloud pour la comptabilité, coût annuel moins élevé que prévu de CHF 2'000.-.
- 503.3021 Personnel réfectoire : engagement d'une personne en renfort aux deux personnes en poste au restaurant scolaire (total de 20h par semaine) et engagement d'une remplaçante en cas d'absence d'une des trois employées, soit une augmentation de CHF 10'000.-.
- 510.3161 Loyer des salles du groupement primaire : la résiliation des salles de classe, de couture et d'appui de Montcherand ont généré une diminution de CHF 10'000.-. La fin du remboursement de l'investissement du terrain d'athlétisme à Orbe pour CHF 40'232.- et celui de l'étape 1 de Ste-Claire à Orbe pour CHF 48'799.- ont généré une autre diminution de CHF 89'031.-. L'utilisation hebdomadaire de la salle omnisport d'Orbe a baissé de 46 périodes en 2021 à 26 périodes en 2022, soit une réduction de CHF 36'400.-.

- 510.3657 Activité pédagogiques : augmentation de CHF 9'000.- liée aux activités prévues dans le cadre du projet « Energies renouvelables ».
- 510.3313.3 Amortissement du préavis 18/19 - Demande de crédit complémentaire pour l'étude de faisabilité de la construction de locaux scolaires pour le primaire de CHF 35'000.-. Dépense réelle de CHF 33'378.20 amortie sur 2 ans soit CHF 16'778.20 en 2021 et CHF 16'600.- en 2022.
- 520.3161 Loyer des salles du groupement secondaire : l'utilisation hebdomadaire de la salle omnisport d'Orbe a augmenté de 46 périodes en 2021 à 64 périodes en 2022, soit une hausse de CHF 33'000.-.
- 520.3313.3 Amortissement du préavis 08/17 - Demande de crédit pour l'étude des besoins en locaux scolaires pour le secondaire de CHF 50'000.-. Dépense réelle de CHF 47'970.- amortie sur 2 ans soit CHF 23'970.- en 2021 et CHF 24'000.- en 2022.

3. Récapitulation

Modification des charges par fonction

<u>Libellé</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>Différence</u>
Autorités	61'800.00	55'220.00	+6'580.00
Administration	107'890.00	109'370.00	-1'480.00
Transports	1'172'500.00	1'172'500.00	0.00
Prestations parascolaires	148'090.00	136'890.00	+11'200.00
Enseignement primaire	2'161'250.00	2'264'800.00	-103'550.00
Enseignement secondaire	1'536'300.00	1'476'650.00	+59'650.00
	5'187'830.00	5'215'430.00	-27'600.00

Le budget 2022 présente une diminution des charges de CHF 27'600.- par rapport à 2021.

Le coût pour un élève primaire est de CHF 2'355.99 (CHF 2'476.60 en 2021).

Le coût pour un élève secondaire est de CHF 4'025.63 (CHF 3'962.90 en 2021).

La participation des communes s'élève à CHF 5'187'830.-.

4. Décision

Le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal de l'ASIOR à prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR,

- vu le préavis no 01/21 budget de fonctionnement pour l'année 2022 ;
- vu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Le budget de l'année 2022 est adopté tel que présenté.
2. La participation des communes pour l'année 2022 s'élève à **CHF 5'187'830.-**.

Au nom du Comité de direction

La Présidente



Myriam Schertenleib

La Secrétaire



Carole Pose

Annexe : budget 2022

Délégués du Comité de direction : Mme Myriam Schertenleib, Mme Anne Baumann et
M. Gérard Conod